

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Information-communication

- Université de Bourgogne - UB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Information-communication* de l'université de Bourgogne (UB) a une vocation bi-disciplinaire affirmée pour la première (L1) et la deuxième année (L2) (sciences de l'information et de la communication (SIC), sciences du langage (SDL)). La troisième année (L3) est complètement disciplinaire.

La licence a pour vocation de préparer la professionnalisation ultérieure des étudiants dans différents domaines (journalisme et médias, communication des organisations) qui attirent l'intérêt des (futurs) étudiants, mais qui correspondent à des secteurs où l'accès à l'emploi est difficile (notamment pour le journalisme).

Les enseignements fondamentaux sont dispensés essentiellement sous la forme de Cours magistraux (CM).

Une large place est faite aux compétences pratiques (« pratiques de l'écriture », « bureautique » en semestre 3 et semestre 4, etc.) ainsi qu'à l'enseignement des langues.

## Synthèse de l'évaluation

Cette formation conjugue des enseignements spécifiques (SIC) et d'autres de sciences du langage, afin d'assurer une bonne maîtrise en linguistique française à ses diplômés, ce qui constitue une compétence particulièrement bienvenue en fonction des métiers visés en fin de formation (licence puis master). La conception de l'articulation des composantes et des apports de chacune semble avoir été conçue avec minutie.

L'objectif de la formation est d'« évit[er] de l'enfermer [l'étudiant] dans un cursus disciplinaire trop étroit dès son arrivée à l'université » (autoévaluation). Cependant, les enseignements disciplinaires en SIC ont une portion congrue dans le parcours, et on voit mal la progressivité et l'articulation des enseignements d'une année sur l'autre.

## Points forts :

- Le rôle du comité de pilotage, qui se réunit fréquemment, concernant les ajustements de maquettes ou de modes de fonctionnement qui ont été opérés durant les trois premières années (cf. évolution du tutorat ou des modes de recrutement en L2 par exemple), ainsi que le soin porté à l'accompagnement des étudiants.
- La diversité, l'ouverture professionnelle et la pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique, qui comporte cependant trop peu d'enseignants-chercheurs en SIC.
- L'attention portée à la place du numérique et la volonté d'ouverture à l'international.

## Points faibles :

- Le nombre d'heures d'enseignement disciplinaire en SIC (196 heures de Cours magistral au total, sur les 1370 heures de la licence) est excessivement faible.
- Une prise en compte des besoins d'insertion professionnelle en fin de licence qui semble faible. Les débouchés dans les médias sont ténus ; l'articulation avec les formations de master proposées par l'université de Bourgogne (UB) n'est pas présentée explicitement.

- La difficulté à discerner la cohérence et la progressivité des enseignements disciplinaires sur les trois ans de la licence (accent sur le web et les TIC (Technologie de l'information et de la communication) en L1 et L2, CM « sociologie des médias » en semestre 6 ? « Revue de presse » puis « Analyse/revue de presse » en semestres 3, 4, 5 et 6 ?)
- Une équipe pédagogique qui n'est pas assez étoffée pour l'enseignement disciplinaire.
- L'absence d'ancrage scientifique de la formation.

Recommandations :

- Renforcer la place des enseignants-chercheurs en SIC dans l'équipe pédagogique.
- Renforcer la cohérence et la progressivité des enseignements.
- Réévaluer les débouchés (médias, journalisme, audio-visuel) en lien avec le bassin local, régional et national d'emploi dans ces secteurs.
- Mieux mettre en avant la particularité de cette licence largement bi-disciplinaire (la valorisation des enseignements en sciences du langage est trop faible).
- Il faudrait également mieux expliciter le lien entre la formation de licence et les masters SIC proposés par l'UB.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation vise à fournir des compétences théoriques et pratiques en sciences de l'information et de la communication et en linguistique française. À cet effet, et pour offrir une spécialisation grandissante au cours de la licence, les Unités d'enseignement (UE) sont communes avec les L1 et L2 de la licence <i>Sciences du langage</i> (mais incluent déjà des sciences de l'information et de la communication), alors que la L3 est spécifiquement en sciences de l'information et de la communication.</p> <p>Les volumes horaires des trois années de licence sont stables : 450 heures en L1 et L3 (incluant un stage de 70 heures), 470 heures en L2. Sur les trois années de la licence, ce sont seulement 196 heures de cours disciplinaires en SIC qui sont dispensés (dans l'UE2 de chaque semestre, où les enseignements sont dispensés exclusivement sous forme de CM).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation répond à une forte demande de la part des étudiants ; elle débouche sur une offre de master en SIC importante, mais qui n'est pas forcément en cohérence avec les compétences développées dans la licence où l'accent est beaucoup mis sur le journalisme - le bassin d'emploi dans ce domaine est-il suffisamment développé ?</p> <p>Il n'existe pas encore de chiffres d'insertion professionnelle pour cette licence créée en 2012.</p> <p>L'environnement scientifique n'est pas détaillé dans le dossier.</p> <p>L'environnement socio-professionnel est présent par une forte proportion de professionnels au sein de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est consistante, composée de types de personnels variés, titulaires ou non, universitaires (dont des doctorants) ou intervenants professionnels. L'ouverture professionnelle et la diversité des intervenants est à relever positivement.</p> <p>Un responsable de filière coordonne l'équipe et constitue un interlocuteur privilégié pour les étudiants. Chaque année de formation (L1, L2, L3) dispose en outre d'un responsable.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de 42 intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SIC (6) : 1 Professeur des universités (PU) dispensant 108 heures de cours, 2 Maîtres de conférences (MCF) et 3 autres enseignants intervenant dans l'UE SIC (1 Professeur agrégé (PRAG), 2 professionnels du secteur médiatique),</li> </ul>

	<p>- SDL (11) : 1 PU, 4 MCF, 5 doctorants et 1 Professeur certifié (PRCE),</p> <p>- Langues : 14 enseignants (1 MCF, 3 PRAG, 1 lectrice, 9 intervenants extérieurs)</p> <p>- TIC, pratiques de l'écriture, stage et Information-documentation (11) : 1 Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), 1 doctorant, 1 Professeur associé (PAST) et 7 enseignants (1 PRAG, 1 PRCE, 1 professionnel, 5 intervenants extérieurs)</p> <p>L'encadrement disciplinaire en SIC, par des enseignants-chercheurs (EC), est trop faible (3 EC).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont consistants et en hausse depuis l'ouverture en 2012. L'ouverture de la L2 aux étudiants de BTS (Brevet de technicien supérieur) et DUT (Diplôme universitaire de technologie) depuis 2013 les accroît.</p> <p>Les effectifs en L1 sont maîtrisés (limite à 120 étudiants alors que les demandes formulées dans l'application post-bac ont été multipliées par 4,9 de 2012 (date d'ouverture de la licence) à 2014, pour être près de 600 en 2014).</p> <p>Le taux de réussite est très important par rapport aux moyennes habituelles, notamment en L1 (il progresse de 61% à 74% de la première à la seconde année d'ouverture du L1) mais également en L2 où il est de 87%.</p> <p>La licence <i>Information-communication</i> prépare les étudiants à une poursuite en master et à une insertion professionnelle à l'issue de celui-ci. Les métiers visés (ou une sélection au moins) sont identifiés. En revanche, les modalités de la poursuite d'études de licence en master à l'UB ne sont pas précisément décrites, non plus que le devenir des étudiants ayant validé leur L3 en 2013 et 2014.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est négligée : l'équipe pédagogique comporte peu d'EC, notamment en SIC, le laboratoire adossant la formation n'est pas mentionné et le caractère disciplinaire des savoirs et compétences transmis est minoré.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence n'a pas vocation à la professionnalisation mais elle prépare cependant les étudiants dès la L1, par une rencontre hebdomadaire avec des professionnels dont l'objectif visé est de permettre aux étudiants de se faire une représentation des emplois accessibles en fin de formation. Il est également possible pour les étudiants de réaliser un (ou plusieurs ?) stage(s) d'une durée comprise entre sept et dix jours ; ce(s) stage(s) optionnel(s) se voient attribuer 6 ECTS (<i>European credits transfer system</i>).</p> <p>La fiche RNCP est claire et lisible, à ceci près qu'il faudrait synthétiser et rendre plus cohérente la liste des « compétences ou capacités évaluées », trop disparate et trop peu ajustée aux fondamentaux de la licence (« connaître le droit de la presse et de la propriété intellectuelle » : enseignement de 12 heures, « droit des médias » en semestre 5...)</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>L'équipe pédagogique souhaite rendre les étudiants actifs en leur permettant d'effectuer de courts stages d'observation en L2 et d'application en L3 et d'enrichir leurs apprentissages en langues étrangères en participant à des projets culturels ou d'enseignements binationaux.</p> <p>Le stage est optionnel aux semestres 3, 4, 5, 6 (on ne sait pas si l'étudiant peut choisir cette option à chaque semestre, ni s'il peut bénéficier plusieurs fois des 6 ECTS associés au stage). Sa durée affichée est de sept jours (L2, « stage d'observation ») ou dix jours (L3, « stage d'application »). Le dossier ne permet pas de comprendre pourquoi cela nécessite l'adaptation de l'emploi du temps sur tout le semestre, ni les formes de valorisation de ces stages courts, ni les modalités d'accompagnement des étudiants dans la recherche de stage.</p> <p>L'enseignement des deuxièmes langues vivantes (LV2) arabe et allemand se fait en incluant des projets : la participation à l'organisation du festival Nuits d'Orient pour la première et à celle d'une semaine de formation franco-allemande en journalisme pour la seconde (en collaboration avec l'université de Dortmund (Allemagne)).</p>

Place de l'international	<p>La dimension internationale de la formation, telle qu'elle passe par les échanges et les cours de langue, constitue un point fort de la formation.</p> <p>La licence <i>Information-communication</i> s'inscrit dans la dynamique de l'université de Bourgogne en matière de relations internationales. Des accords Erasmus (et hors-Europe) avec onze pays permettent à des étudiants de partir chaque année. Néanmoins, en 2014, elle a plus incité ses étudiants à partir à l'étranger qu'elle n'a accueilli d'étudiants étrangers (le nombre des entrants restant stable à 4 ou 5, alors que celui des sortants est passé de 2 à 17 en deux ans).</p> <p>L'attention portée à l'information donnée aux étudiants, l'enseignement obligatoire de deux langues (une UE par semestre), et le développement des accords, visent à développer le nombre des échanges.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La licence <i>Information-communication</i> est en relative concurrence avec les formations de 4 BTS et 1 DUT, mais elle reste très attractive. Dans ce cadre, on peut souligner une bonne maîtrise des effectifs par une limitation à 120 étudiants en L1 SIC/SDL indiquée sur le portail Admission post-bac (APB) et des dispositifs d'accompagnement mis en place pour suivre les étudiants en difficulté.</p> <p>Les deux premières années sont mutualisées, ce qui permet aux étudiants de choisir de manière informée la licence qu'ils vont valider, et des enseignements extra-disciplinaires sont dispensés chaque semestre (UE5), ce qui facilite la réorientation.</p> <p>Les étudiants les plus en difficulté, repérés à l'issue du premier semestre, sont reçus individuellement et peuvent suivre un dispositif de tutorat (à la place d'une UE).</p> <p>L'accompagnement par une orientation dite « active » dans le post-bac puis le repérage des étudiants en difficultés et la sensibilisation de ces derniers à l'utilité d'un tutorat assidûment suivi portent donc leurs fruits en termes de réussite (61% à 74% de la première à la deuxième année d'ouverture du L1 et 87% de réussite en L2). Le taux élevé de réussite aux examens semble néanmoins également lié à d'autres facteurs (type d'évaluation, etc.)</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement est essentiellement dispensé en présentiel, mais le numérique et la pédagogie par projet sont également présents.</p> <p>Le numérique fait l'objet d'enseignements disciplinaires (UE TIC au semestre 3 ; UE Information et documentation aux semestres 5 et 6). Il est également présent dans des outils de travail mis à disposition des étudiants (« service en ligne, outils collaboratifs, etc. ») La place du numérique est dite « importante » concernant les contenus de formation comme les modalités d'enseignement, mais peu de détails sont fournis.</p> <p>La pédagogie par projet est mise en place sur certains enseignements (LV2 arabe, semaine de formation franco-allemande en L3).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les règles de calcul des résultats et de délivrance des ECTS sont respectées.</p> <p>L'évaluation des étudiants semble s'effectuer uniquement sous la forme d'examens terminaux dont on ne connaît pas la teneur (répartition entre oral, écrit, devoirs sur table, rendus). Le fonctionnement du jury n'est pas connu non plus.</p> <p>Les notes acquises se compensent (entre matières d'une UE, entre UE, entre semestres).</p> <p>On compte 5 UE de 34 à 52 heures de cours par semestre. Chaque UE compte pour 6 ECTS.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le supplément au diplôme reprend clairement les objectifs de la formation et la maquette.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences est présenté comme étant en cours d'élaboration</p>
Suivi des diplômés	<p>Sans objet : la formation ayant ouvert en 2012, les premiers étudiants sont actuellement en L3.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La mise en place d'un conseil de perfectionnement a été écartée car ce dispositif a été considéré comme trop contraignant, et l'autoévaluation est liée à la gestion et à la coordination du cursus par un comité de pilotage composé des deux responsables de la licence (SIC, SDL).</p> <p>Ce comité de pilotage se réunit six fois par an. Les responsables d'études des deux filières y convoquent, selon les questions traitées (enseignement des langues, répartition des étudiants dans les Travaux dirigés (TD), mise en place de stages...), certains des intervenants de la licence. La place des étudiants dans ce comité de pilotage n'est pas mentionnée.</p> <p>Ce fonctionnement souple a permis d'apporter plusieurs ajustements à la licence (fonctionnement du tutorat, place de l'enseignement des langues, réflexion sur la répartition des étudiants et des enseignements SIC et SDL...)</p> <p>L'évaluation par les étudiants a fait l'objet d'une enquête conduite par le CIPE (Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation) auprès des étudiants de L1, dont les résultats sont en cours d'analyse et ne sont pas communiqués.</p>
---	---

# Observations de l'établissement



Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dactylé par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

